

Plan-type indicatif — Mémoire MEEF

Parcours Premier degré — professorat des écoles

Avertissement : ce document est un plan-type indicatif à visée pédagogique, construit pour illustrer une architecture possible de mémoire MEEF sur ce parcours. Ce n'est pas un mémoire réel ni un modèle à copier : votre plan définitif dépend de votre sujet, de votre terrain de stage et des consignes de votre INSPE.

Exemple de sujet pour ce parcours

Différenciation en lecture-compréhension au cycle 2 : quels effets d'un dispositif d'ateliers tournants sur l'autonomie des élèves en difficulté ?

Architecture indicative du mémoire

Partie	Contenu attendu	Pièges fréquents
Introduction	Contexte de la classe/école, question de départ issue du stage	Introduction trop générale, sans ancrage dans une problématique
Cadre théorique	Concepts didactiques et pédagogiques mobilisés (différenciation, évaluation formative)	Revue de littérature déconnectée du terrain choisi
Méthodologie & terrain	Dispositif testé en classe, outils de recueil (grille d'observation, productions d'élèves)	Outils mal justifiés ou trop nombreux pour le temps
Analyse & réflexivité	Résultats commentés + retour sur sa propre posture d'enseignant	Analyse réflexive traitée en deux paragraphes en fin de mémoire
Conclusion & perspectives	Limites, transférabilité, suite envisagée en pratique de classe	Conclusion qui n'assume pas les limites du dispositif

Focus : ce que le jury attend sur la posture réflexive

Sur ce parcours, le jury attend que l'analyse réflexive dépasse le ressenti (« ça s'est bien passé ») pour s'appuyer sur des traces concrètes de classe (productions d'élèves, extraits de séance) mises en regard des concepts théoriques mobilisés en amont.

Repères méthodologiques transférables

- Ne pas traiter le cadre théorique et l'analyse réflexive comme deux blocs étanches : les faire dialoguer chapitre par chapitre.
- Documenter chaque outil de terrain (grille, questionnaire, journal de bord) en annexe, avec sa justification.
- Faire valider le protocole et le plan par le directeur de mémoire avant la rédaction complète.